

ETAT POUR RESTES A REALISER

Critères de sélection :

Budget	AC - CCCD - ORDURES MENAGERE SICTOM (en M14)
Collectivité	3 - COMMUNAUTE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL
Exercice	2022
Filtre	[Section (Code)] = "I" ET [Sens (Code / Libellé)] LIKE "D"

ETAT POUR RESTES A REALISER

		ETAT POUR RESTES A REALISER				
Code / Libellé	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Groupe Article Nat. (Code)	Gpe_Analytique (Code / Libellé)	Tiers (Nom)	Engagement (Objet)	Mt Reste engagé (Budg)
04-02-200072726-20220411-31-BF	204	20422	(vide)	EMMAUS DE LA MAYENNE ET CASTELBR	SUBVENTION EQUIPEMENT EMMAUS(REP(REPORT)	39 471,02 €
						5 000,00 €
						5 000,00 €
						5 000,00 €
						5 000,00 €
	21	2188	COL - COLLECTE OM	QUADRIA ENVIRONNEMENT	3 COLONNES VERRE(REPORT)	2 558,34 €
				CONTENUJR FRANCE	BACS SUIVANT DEVIS 202130601(REPORT)	14 332,68 €
						17 580,00 €
	23	2313	COL - COLLECTE OM	ASTS SARL	TRAVAUX SITE SICTOM(REPORT)	1 020,00 €
						1 020,00 €
						16 560,00 €
						16 560,00 €
					TOTAL DES MONTANTS	39 471,02 €

05/01/2022 17:26

1 / 1



Le Président,
Alain HUNAU
Alain HUNAU





Finances - Economie - Emploi - Formation -
Chambres consulaires

**OBJET : Budget Annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval :
Vote du Compte Administratif 2021 et affectation du résultat de clôture de l'exercice 2021**

EXPOSÉ

Les membres du conseil communautaire ont pris connaissance du Compte Administratif 2021 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître notamment les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	4 111 539,74
Dépenses de fonctionnement	4 052 069,34
Résultat de l'exercice	59 470,40
Report antérieur	1 029 497,34
Cumul	1 088 967,74

Investissement

Recettes d'investissement	296 993,00
Dépenses d'investissement	384 365,93
Résultat de l'exercice	-87 372,93
Report antérieur	464 142,19
Cumul	376 769,26

restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	-39 471,02
Solde des restes à réaliser	-39 471,02

Besoin/excédent de financement	-337 298,24
--------------------------------	-------------

Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2022	1 088 967,74

Le Compte Administratif 2021 est conforme au Compte de Gestion 2021 de M. le Trésorier.

DÉCISION

Article 1er : Les membres du conseil communautaire donnent acte à M. le Président de la présentation du Compte Administratif 2021 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Résultat exercice	59 470,40
Report antérieur	1 029 497,34
Cumul	1 088 967,74
Investissement	
Résultat exercice	-87 372,93
Report antérieur	464 142,19
Cumul	376 769,26
RAR recettes	0,00
RAR dépenses	-39 471,02
Solde RAR invest	-39 471,02

Article 2 : Valide la reprise des résultats lors du vote du Budget Primitif 2022 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval comme suit :

- Inscrit au compte 001 « excédent d'investissement reporté » de la section d'investissement, la somme de 376 769,26 €,
- Inscrit en report au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de la section de fonctionnement, la somme de 1 088 967,74 €.

Article 3 : Constate que le Compte Administratif 2021 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval correspond aux décisions budgétaires du Conseil Communautaire.

Article 4 : Adopte le Compte Administratif 2021 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,

AR-Préfecture

044-200072726-20220411-31-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-04-2022

Publication le : 12-04-2022 Conseil Communautaire d



Le Président,

Alain HUNAUT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 43
 Nombre de suffrages exprimés : 50
 VOTES :
 Pour : 50
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de la convocation : le 31 mars 2022

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 07 avril 2022

M. le Président



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 07 avril 2022

Les membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART		Excusé (pas de pouvoir)
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT		
	Mme Catherine CIRON		
	M. Georges-Henri NOMARI	Mme Jacqueline BOIBRAY	
	Mme Jacqueline BOMBRAV		
	M. Rudy BOISSEAU		
	Mme Claudie SONNET		
	M. Elias AMIOUNI		
	Mme Christine BOURDEL		
	M. Jean-Luc MARSOLLIER		
	Mme Simone GITEAU		
	M. Bernard GAUDIN		
DERVAL	M. François-Xavier LE HÉCHO	Mme Marie-Ève BOUIN	
	M. Dominique DAVID		
	Mme Jacqueline LEBLAY		
	M. Michel HORHANT	Mme Jacqueline LEBLAY	
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN		Excusée (pas de pouvoir)
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	
FERCE	Mme Lucie PAUL		
	M. Alain LE TOLGUENEC		
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD		
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD		
	M. Sylvain HAMON		
JANS	Mme Marie-Ève BOUIN		
	M. Sylvain DESCARPENTRIES		
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		<i>Guille</i>
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		<i>Froment</i>
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT		
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF		<i>HT</i>
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	M. Hervé de TROGOFF	<i>GPL</i>
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		<i>Guérin</i>
	M. Jean-Yves GICQUEL		<i>J.Y. Gicquel</i>
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		<i>Galivel</i>
	Mme Annette PIÉTIN		<i>Piétin</i>
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		<i>Menager</i>
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN		<i>Marguin</i>
PETIT-AUVERNE	M. Guy DELAUNAY		Excuse (pas de pouvoir)
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS		<i>Duclos</i>
	Mme Isabelle MICHAUX	M. Jean-Michel DUCLOS	
	Mme Catherine LE HÉCHO	Mme Edith MARGUIN	
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU		<i>Simoneau</i>
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		Excuse (pas de pouvoir)
	Mme Marie-Paule SECHET		<i>Sechet</i>
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		<i>Chevalier</i>
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		<i>Rabu</i>
	Mme Marie-Anne LAILLET		<i>Laillet</i>
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		<i>Debray</i>
	Mme Martine CHEVALIER		<i>Chevalier</i>
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS		<i>Desgués</i>
	Mme Nathalie PIGRÉE		<i>Pigrée</i>
SOULVACHE	M. Didier PAITIER		<i>Paitier</i>
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		<i>Dugravot</i>

AR-Préfecture

044-200072726-20220411-31-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-04-2022

Publication le : 12-04-2022



Le Président,

Alain HUNAU
Alain HUNAU